

DLSI renouvelle son éligibilité au PEA-PME

DLSI confirme son éligibilité au PEA-PME précisée par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

Y sont éligibles les sociétés de moins de 5 000 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 milliard d'euros ou le total de bilan à 2 milliards.

Les actions de DLSI peuvent en conséquence être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Prochain rendez-vous (après bourse) :

- Publication du chiffre d'affaires du 1er trimestre, le 19 mai 2016

À propos de DLSI :

Créé en 1992, DLSI Groupe fédère un réseau de plus de 70 agences positionnées sur l'ensemble du Grand Est de la France, de Dunkerque à Lyon en incluant Paris, le Nord-Ouest et la région Provence-Alpes Côte d'Azur. DLSI Groupe est aussi implanté au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse et en Pologne.

Présent dans tous les secteurs d'activité, nous proposons toutes les solutions d'emploi : CDI, CDD, Intérim.

Coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris depuis 2006, le Groupe a réalisé 189,9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015.

 Suivez notre actualité en direct : @DLSI_Officiel

ISIN FR0010404368 - MNEMONIQUE : ALDLS

Contact DLSI :

- Financier : Raymond DOUDOT / Jean Marie NANTERN – tél : 03 87 88 12 80
- Communication : Grégoire FERNANDEZ – communication@groupepedlsi.com

